



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

**P.V C.R.Q.D N° 06 DU 30 Janvier 2018**

**Membres Présents** : Mrs : KARTALI.DJ –SARDIM – BENARBIA.M

**Ordre du jour** : Affaires Administratives et Disciplinaires.

**AFFAIRE N°20: Ren : I.R.C.T -- C.H.T.O. S/G R1 du 19/01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Comportement anti sportif grossier de l'officiel BELHADJ Tahar N°Lic206 du club I.R.C.T envers les Arbitres à la fin de la rencontre.
- ✓ Insultes du joueur KHOLKHAL. Z N° Lic204 du club I.R.C.T envers officiels à la fin de la rencontre.
- ✓ Insultes et comportement anti sportif grossier du joueur HOUALEF .B N° Lic 390 du club I.R.C.T envers officiels à la fin de la rencontre
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme à l'officiel BELHADJ Tahar N°Lic206 du club I.R.C.T.
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq milles dinars) 5.000 DA au club I.R.C.T.
- ✓ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs ferme joueur KHOLKHAL. Z N° Lic204 du club I.R.C.T.
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq mille dinars) 5.000 DA au club. I.R.C.T
- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme au joueur HOUALEF .B N° Lic390du club I.R.C.T
- ✓ Il est infligé une amende de (dix mille dinars) 10.000 DA au club. I.R.C.T

**AFFAIRES N° 21 : Ren : J S T –. C.H.T.O S/G (Coupe d'Algérie) du 23 /01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Mauvais comportement et propos désobligeant envers les arbitres de l'officiel DJENDARA. S. A. N°Lic 239 du club C.H.T.O.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme à l'officiel DJENDARA S. A. N°Lic 239 du club C.H.T.O.
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq milles dinars) 5.000 DA au club C.H.T.O.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



**Ligue Régionale Hand Ball - Oran -**

**AFFAIRES N°22 : Ren A.N.S.C – R.A.M (U21) (Coupe d'Algérie) du 23 /01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Tentative d'agression du joueur BENKHIRA .N N°Lic 825du club R A M envers les officiels à la fin de la rencontre.
- ✓ Tentative d'agression et propos grossiers public du joueur BELDJILLAL. M N°Lic 697 du club R A M. envers les officiels à la fin de la rencontre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de Six(06) mois ferme au joueur BENKHIRA .N N°Lic 825du club R A M
- ✓ Il est infligé une amende (vingt Mille dinars) 20.000 DA au club R .A .M.
- ✓ Il est infligé une suspension de Six(06) mois ferme au joueur BELDJILLAL M N°Lic 697 du club R A M.
- ✓ Il est infligé une amende (vingt Mille dinars) 20.000 DA au club R .A .M.

**AFFAIRES N°23 : Ren E S O F — J.S.A S/G D2 du 26/01/2018.**

- ✓ Vu la 1<sup>ère</sup> lettre émise par la L.R.H.B.Oran sous référence 155 en date du 31/12/2017 au club JSA.
- ✓ Vu la 2<sup>ème</sup> lettre émise par la L.R.H.B.Oran sous référence 20 en date du 17/01/2018 au club JSA
- ✓ Attendu qu'aucune suite du club JSA concernant le paiement des frais d'engagement et affiliation saison 2017/2018.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.

**DECISION.**

- ✓ Match en faveur de l'équipe E.S.O.F sur le score de (10 à 00)

**AFFAIRES N° 24 : Ren : S.C.A.B – J.S.B.S. S/G D2 du 26/01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur KEBIR. I N°Lic117 (carton Bleu) du club SCAB pour geste anti sportif envers adversaire.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs ferme au joueur KEBIR. I N°Lic117 du club S.C.A.B dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende (cinq Mille dinars) 5.000 DA au club S.C.A.B



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

**AFFAIRES N° 25 : Ren : H.B.C.M –H.B.G.T. S/G D2 du 26/01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur BENAHMED .W N°Lic 324 du club H.B.C.M (carton Bleu) pour geste anti sportif envers adversaire.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs ferme au joueur BENAHMED .W N°Lic 324 du club H.B.C.M dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende (cinq Mille dinars) 5.000 DA au club H.B.C.M.

**AFFAIRES N°26 : Ren : R.A.M – I.R.C.T. S/G R1 du 26/01/2018.**

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur BENAMOUR .M N°Lic 395 du club R.A.M (carton Bleu) pour propos désobligeant envers arbitres.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs ferme au joueur BENAMOUR .M N°Lic 395 du club R.A.M. dont le match automatique est inclus
- ✓ Il est infligé une amende (cinq Mille dinars) 5.000 DA au club R.A.M

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 01/02/2018

**Secrétaire de la séance**  
SARDI Mohammed

**Président C.R.Q.D**  
KARTALI Djamel